



[mrap-tarbes65@laposte.net](mailto:mrap-tarbes65@laposte.net)

site : <https://mrap-tarbes65.wixsite.com/monsite>

## RACISME, DU PRÉJUGÉ À LA DISCRIMINATION

---

- Publics : à partir du collège
- 14 panneaux
- Format : 60 X 80 cm
- Fixation : œillets métalliques

Elle se divise en trois parties :

- 1 - Une seule espèce, une même origine.
  - 2 - Les systèmes de discrimination raciale durant l'histoire.
  - 3 - La lutte contre les discrimination quotidienne dans notre société.
- L'exposition s'achève sur les différents moyens et recours légaux pour combattre le racisme.

### PLAN DE L'EXPOSITION (14 visuels)

- 1 - titre et introduction : une seule espèce, une même origine
- 2 - TOUS DIFFÉRENTS, physiquement nous ne nous ressemblons pas
- 3 - TOUS DIFFÉRENTS, nous sommes issus de milieux culturels divers
- 4 - De la diversité au préjugé
- 5 - Les zoos humains: classer, hiérarchiser, exclure
- 6 - Les séquelles de l'esclavage
- 7 - Le nazisme
- 8 - Ex-Yougoslavie, le réveil des nationalismes
- 9 - 1994 : un génocide au Rwanda
- 10 - Le racisme au quotidien
- 11 - Insultes et propos racistes
- 12 - Discriminations dans le monde du travail
- 13 - Discriminations dans l'accès au logement
- 14 - Agir ! Le racisme est un délit

*Tous pas pareils, tous égaux*



# RACISME, DU PRÉJUGÉ À LA DISCRIMINATION

Les résultats actuels de la science conduisent tous à conclure à l'unicité de l'espèce humaine. Ils nous montrent que tous les hommes ont la même origine et donc les mêmes ancêtres.

- Le peuplement de la planète par l'homme s'est fait à partir d'un foyer unique, localisé dans l'Est de l'Afrique : par migrations successives, en plusieurs dizaines de millions d'années, il s'est répandu sur l'ensemble des cinq continents.
- Notre patrimoine génétique est unique, 46 chromosomes, des gènes identiques mais répartis différemment d'un individu à l'autre et non d'un groupe humain à l'autre. Dix milliards d'êtres humains = six milliards de « races ».

## UNE SEULE ESPÈCE, UNE MÊME ORIGINE



1

Infinitement variés, la pigmentation de la peau, les types de cheveux, les traits du visage, la taille représentent la part la plus visible de la diversité humaine. Cette variabilité des traits physiques résulte d'un brassage intense au travers des migrations et des mélanges successifs de populations durant deux millions d'années. Elle vient aussi de la capacité de l'homme à s'adapter aux milieux les plus divers : c'est un gage de sa survie.

Ainsi, la mélanine, pigment qui donne sa couleur plus ou moins foncée à l'épiderme, s'accroît selon l'intensité du rayonnement solaire. C'est pourquoi il existe des gens à la peau brune ou « noire » au sud du Sahara, en Australie, en Inde ; et des gens à la peau claire ou « blanche » au nord de l'Afrique, en Asie centrale. Dans les régions froides de montagne ou à proximité des pôles, les gens sont couramment trapus et de petite taille. Là où le climat est tempéré, les gens ont en moyenne une taille plus élevée. On observe également l'influence du niveau social et du mode de vie sur le développement physique des individus. Ainsi, l'occupation des enfants au travail perturbe leur croissance tandis qu'une alimentation riche et équilibrée aura tendance à augmenter leur taille.



## TOUS DIFFÉRENTS physiquement nous ne nous ressemblons pas

Faillout, les êtres humains classent leurs semblables en groupes et se situent ensuite eux-mêmes par rapport à ceux. La notion de « race » a été employée par les navigateurs européens pour identifier des peuples éloignés géographiquement ou par la religion, qu'ils jugeaient souvent comme inférieurs.

Crédules par les différences physiques entre les hommes, les anthropologues de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont prétendu donner à la race un contenu biologique. Mesurant l'homme sans toutes les coutures, ils aboutirent ainsi à quatre « types », tentés à plusieurs centaines ! C'est sur la base de cette pseudoscience que s'édifièrent les théories raciales.

Depuis 50 ans, les biologistes ont prouvé que la « diversité génétique et la variation individuelle étaient telles qu'elles dépassent tout système scientifique à la notion de « race ».

Aucune signification morale ne peut être attachée à des traits physiques.

2



## TOUS DIFFÉRENTS nous sommes issus de milieux culturels divers

La culture est un ensemble qui comprend le langage, les moeurs, l'art, les techniques, les savoirs, la religion, le droit, l'économie, etc., et se transmet de génération en génération. Elle varie selon les époques et les lieux. Quel de comparable entre l'empire inca du Pérou et l'ancienne civilisation chinoise ? Entre nos cultures et celle de nos arrière-arrière-grands-parents ? Ou encore entre ma culture et celle de quelqu'un qui vit à la montagne, à la mer ou de l'autre côté de la planète ?

Chaque culture affirme sa particularité en inventant de nouvelles manières de parler, de célébrer une fête, de partager un repas ou de construire un édifice par exemple. C'est pourquoi des cultures qui sont très proches se différencient aussi progressivement. On peut ainsi distinguer la culture anglaise de la culture américaine, la culture française des années 1960 de celle des années 2000.

Il existe donc un nombre infini de cultures. Mais parfois, et à toutes les époques, les hommes regardent le monde de leur propre point de vue. Ils ignorent ou rejettent les formes morales, religieuses, sociales qui leur paraissent étrangères de leur propre culture. C'est ce qu'on appelle l'« ethnocentrisme ». Ainsi, de nombreux peuples se désignent comme les seuls hommes : par exemple, certains des habitants du cercle polaire s'appellent Inuit (la personne humaine), les habitants des Marquises s'appellent autrefois les Kenans (êtres humains). Par contraste, les étrangers sont désignés par des termes péjoratifs : les Grecs les appelaient des barbares, les Européens des sauvages, les Orka du Soudan appelaient leurs voisins du Congo les niam-niam. Les sociétés occidentales ont tenté de reconnaître la diversité des cultures dans l'histoire. Elles ont ainsi l'idée d'une évolution : depuis les « hommes des sociétés primitives », qui seraient de grands enfants ou des bêtes à demi des temps préhistoriques, en passant par les cultures en « voie de développement », pour finir par la civilisation occidentale industrialisée. Mais ce point de vue reste celui d'une seule culture : en réalité, toutes les sociétés ont le même poids dans l'histoire, et la même dignité.

3

## DE LA DIVERSITÉ AU PRÉJUGÉ

La notion d'humanité partagée, sans distinction de « race » ou de culture, a toujours été défendue par les grands systèmes philosophiques ou religieux comme le bouddhisme, le jainisme, le christianisme ou l'islam. Ce préjugé n'a pourtant été regardé comme universel que très récemment.

C'est ce que nous observons au tout premier abord, ce sont des différences physiques, par exemple entre un Africain, un Américain ou un Européen, et des manières de vivre ou de penser qui nous sont parfois étrangères.

Depuis le Cameroun ou la France, le Mexique ou le Japon, chaque être humain regarde l'autre au travers de ses habitudes à identifier certains types de visages et au travers de sa propre culture. Cela lui permet de se reconnaître dans un groupe d'appartenance, de définir son « identité ». Or, l'identité de l'être humain est souvent multiple. Elle repose sur ses différentes cultures, héritées de ses ancêtres ou acquises dans son pays d'adoption, sur sa formation, sur la langue qu'il pratique.

1. LE MONDE VU DE LA CHINE (1)  
2. DU BRÉSIL (2) DE LA RUSSIE (3)  
3. DES ÉTATS-UNIS (4)  
4. ET DE L'EUROPE (5)

Cependant, quand la société désigne les gens en fonction de la catégorie à laquelle ils sont censés appartenir, elle crée des préjugés. Les médias, la classe politique et nous-mêmes utilisons ainsi volontiers les termes de « Chinois », « Américain », « japonais », « Arabe », « juifs », « noirs », sans toujours être précis dans nos définitions. La peur de l'autre et de sa différence finit par établir une hiérarchie entre des êtres « supérieurs » et « inférieurs ». Elle finit aussi par servir des intérêts socio-politiques, économiques, religieux.

Il y a deux façons pour la société de véhiculer le message. Par des préjugés négatifs, comme dans les expressions : « les Français sont sales et arrogants », « les Africains sont paresseux »... Par des préjugés positifs, quand la publicité française, par exemple, ne présente les hommes et les femmes à la peau foncée que pour valoriser le sport ou la beauté exotique.

Les différences physiques et culturelles entre les individus existent. Mais il nous faut apprendre à reconnaître les ressemblances entre eux, qui sont tout aussi nombreuses.

Et savoir apprécier la richesse issue du mélange entre les hommes et les cultures.

4

# LES ZOOS HUMAINS classer, hiérarchiser, exclure

*Vouloir classer les individus, prétendre hiérarchiser les sociétés ou les cultures aboutit rapidement à nier toute humanité aux représentants des « races inférieures ».*

A partir des années 1870 et jusque dans les années 1930, des spectacles zoologiques mettent en scène des animaux et des populations « sauvages » sont proposés à un public européen avide d'aventure et d'exotisme. Samois, Magasins et autres Canaques sont exhibés dans des « villages reconstitués », à l'intérieur d'enclos, à l'occasion des expositions universelles, des expositions coloniales ou de spectacles itinérants. En 1877 à Paris, plus d'un million de visiteurs se pressent au Jardin zoologique d'acclimatation pour observer un groupe de Nègres et quelques Esquimaux. A la même époque, Berlin présente des « guerriers zulus », Londres accueille des Lapons et leur troupe de rennes...



Faires, défilés, théâtre et zèbre multiplient les attractions « ethnographiques » sensationnelles. C'est parfois par centaines, par familles entières, que l'on fait venir ces figurants « indigènes » chargés d'animer des univers de carton-pâte. Le succès populaire est considérable.

Les scientifiques eux-mêmes se passionnent pour ces spectacles qui leur fournissent des « spécimens » vivants à étudier : en mesure membres, oreilles, crânes, on compare, on classe pour tenter de démontrer la supériorité de l'homme blanc sur les « races primitives » et justifier ainsi la mission civilisatrice des puissances coloniales.

C'est dans ces conditions que des générations d'Européens ont « découvert » des hommes et des cultures d'horizons lointains. C'est ainsi que par millions ils ont rencontré l'Autre : un Autre mis en cage, mis en scène au service d'une propagande coloniale présentant de manière caricaturale sa « sauvagerie », ses rites sanglants, ses mœurs érigées et irréglées...

1931 : des Canaques sont présentés au Jardin d'acclimatation de Paris (ils ont été refusés à l'Exposition coloniale par trop « sauvages ») ; le zoo de Berlin, désireux de les faire venir, les échange contre des hippopotames ; le grand père du footballeur Kanetoku faisait partie de ce groupe.

5

## LES SÉQUELLES DE L'ESCLAVAGE

### LA QUESTION NOIRE AUX ÉTATS-UNIS

Lorsqu'en 1865, toute forme de servitude est abolie aux États-Unis, les Blancs sont loin de considérer les quatre millions d'anciens esclaves noirs comme des hommes à part entière. L'accès des noirs à la citoyenneté américaine restera largement tributaire jusqu'à la fin des années 1960. Il faudra un siècle de souffrances, d'émeutes et de luttes pour faire reculer la ségrégation. La ségrégation s'impose comme un ensemble d'interdictions : séparation des voitures de chemin de fer, fréquentation d'églises différentes, exclusion des salles de spectacles, établissement de cimetières distincts et même l'interdiction de stocker dans un même trou les livres scolaires pour enfants blancs et pour enfants noirs. Pour empêcher les noirs de voter, la loi est imprimée de manière à rendre illisible au grand-père du lecteur et dit Lumière directeur. La transcription sur les tables électroniques est soumise à une exclusion des articles de la Constitution...



En 1957, le Congrès adopte une loi pour la protection civique des noirs afin de leur permettre de voter. Mais c'est l'action des noirs eux-mêmes qui fera entrer la déségrégation dans les faits, en particulier le mouvement pour les droits civiques initié par le pasteur Martin Luther King. Ce mouvement organise des campagnes de boycott des transports urbains, occupe restaurants, salles de spectacles pratiquant la ségrégation, se dresse dans les lieux interdits au risque de se faire arrêter.

- En 1957, la société fédérale intervient pour faire entrer des enfants noirs dans une école de Little Rock (Arkansas).
- En 1962, le premier étudiant noir fait son entrée à l'Université dans l'État du Mississippi.
- En 1963, 200 000 personnes, Blancs et Noirs, manifestent à Washington pour exiger l'égalité et la fin de la discrimination.

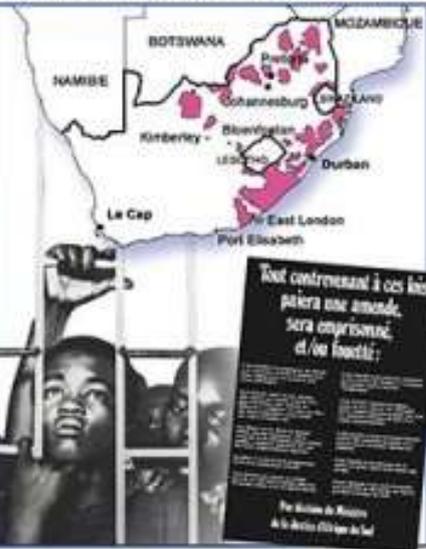
Il faut attendre 1967 pour voir abrogée la dernière loi interdisant les mariages entre Blancs et Noirs.

6

## L'APARTHEID, racisme d'État

En Afrique du sud la minorité blanche a exercé durant plus de quarante ans (1948 / 1991) sa domination en fonction toutes les structures juridiques, politiques et économiques du pays sur la discrimination raciale.

Des 1950, les sud-Africains sont séparés en quatre groupes (Européens, Noirs, Asiatiques, Basarwa). Tout un arsenal législatif est élaboré (33 lois principales adoptées entre 1950 et 1964) pour empêcher les contacts dans tous les domaines : ségrégation dans l'habitat, les lieux publics, les transports, les écoles, interdiction du mariage et des relations sexuelles entre « Blancs » et « Noirs ». Tout contact est puni, emprisonnement voire exécution.



# LE NAZISME



Le régime racial-socialiste instauré par Hitler à partir de 1933 repose sur un postulat simple : le peuple allemand appartient à la « race des seigneurs », toutes les autres nations doivent être regardées comme l'expression d'une sous-humanité. Systématiquement sont ainsi déshabillés tous les groupes jugés inférieurs : Juifs, handicapés, Tsiganes, homosexuels, témoins de Jéhovah... Ils doivent être tenus à l'écart pour préserver la « pureté de la race aryenne ». Tout un ensemble de règles et de lois, les marginalisant et les excluant. Les premières mesures antijuives sont prises dès 1933 et se multiplient au cours des années : interdiction professionnelle, économiques, familiales, paiement d'impôts supplémentaires, confiscations, spoliation, regroupement forcé dans des quartiers déshabillés (ghettos), internement, exploitation par le travail.

En 1941, le sort des Juifs d'un empire distinct (Europe juive) devient obligatoire. L'entreprise de destruction se met en place : privatisations multiples, terres convoquées, opérations systématiques d'évacuation (notamment au regard de la progression du front vers l'Est) puis organisation de la mise à mort industrielle dans les camps d'extermination où les déportés de toute l'Europe sont gazés et brûlés.

## L'EXTERMINATION

- Le régime nazi a assassiné 100 000 malades et handicapés allemands, les « libérant » d'une vie « qui ne méritait pas d'être vécue ».
- Le nazisme a assassiné six millions de Juifs d'Europe pour l'unique raison qu'ils étaient Juifs.
- Le nazisme a assassiné 500 000 Tsiganes considérés comme « associés et parasites ».
- Au total plus de huit millions de personnes ont ainsi été broyées par le défer raciste du pouvoir hitlérien.



7

# EX-YOUGOSLAVIE LE RÉVEIL DES NATIONALISMES



Dominiés depuis 1945 par le régime communiste du Maréchal Tito, les six républiques yougoslaves sont constituées de populations dont le culture, l'appartenance religieuse et la langue sont étroitement imbriquées. Les Serbes, les Croates et les Bosniaques (musulmans de Bosnie) partent une même langue : le serbo-croate. Les Croates et les Slovènes sont en majorité catholiques, tandis que les Serbes, les Monténégrins et les Macédois sont principalement orthodoxes. Les mariages « mixtes » sont fréquents mais les minorités, dans chaque république, demeurent appréhensives.

Les brusques changements politiques et sociaux de la fin des années 1980 viennent bouleverser ce fragile équilibre. Perceptible dès 1986, le réveil des nationalismes aboutit en 1991 à la proclamation des premières indépendances et à l'éclatement de la fédération.

Les Serbes ontient les frontières en Serbie et en Croatie. Des profits séduisants louchent à leur tour la Bosnie (1992-95) puis le Kosovo (1999-00). Un déchaînement de violence, sans précédent depuis la Seconde guerre mondiale, se déroule ainsi au cœur de l'Europe.

De fait, issus de l'ancien régime et avides de pouvoir, les nouveaux dirigeants politiques utilisent tout ce qu'est à leur portée pour attiser les fausses et asséner leur influence. Ils écartent leur peuple contre le voisin au nom de traditions culturelles ancestrales. Ils manipulent l'histoire pour les poser en victimes. Ils réveillent les vieux antagonismes entre l'ouest et l'ouest, entre les confessions religieuses. Chaque nation cherche alors à « donner » son territoire pour le rendre vierge de toute minorité « étrangère ». Cela se traduit, dans d'innombrables villages, par des déplacements forcés de populations, des massacres, des viols collectifs pour humilier l'adversaire.

À partir de 2001, les responsables de ces massacres commencent à être jugés par le Tribunal pénal international pour crimes contre l'humanité. Mais les tensions persistent, notamment en Macédoine, provoquant des combats et déplaçant des centaines de réfugiés. Il faudra sans doute du temps avant un véritable retour de la tranquillité.



8

# 1994 : UN GÉNOCIDE AU RWANDA

En 1931, l'administration coloniale belge décide de classer toute la population rwandaise selon des catégories qualifiées d'ethniques. L'appartenance à l'un de ces groupes est alors mentionnée sur la carte d'identité.



« Hutus », « Tutsis » : ces catégories ne reposent sur aucune base scientifique, elles ne correspondent en effet à aucune différence de langue, de religion, de culture, à aucune distinction historique ou géographique. Tout au plus renvoient-elles approximativement à d'anciens (vagues de la société rwandaise traditionnelle) les agriculteurs y étant désignés comme Hutus, les éleveurs comme Tutsis (la possession d'un cheval manifestant le plus souvent l'appartenance à la classe dirigeante de l'ancien royaume). La politique coloniale transforme ces distinctions en « races », hiérarchisées en « inférieures » ou « plus évoluées » : les Hutus sont ainsi rangés parmi les Barbares et on invente pour l'occasion une origine « éthiopienne » aux Tutsis (on cherche ainsi à rattacher les Tutsis, considérés comme une élite naturelle, à la race blanche européenne).

On prétend aussi déterminer scientifiquement des caractéristiques physiques propres à chacune de ces « races ». Cette fiction raciale a survécu à la période coloniale et a été réutilisée par les différents gouvernements rwandais depuis l'indépendance du pays (1962) : le fétage ethnique sur les documents d'identité est maintenu et sert d'instrument à une politique discriminatoire à l'égard de la partie de la population désignée comme Tutsi... Les persécution se multiplient au cours des années 60 et 70. Elles aboutissent à l'organisation planifiée d'un massacre de masse, d'un génocide : d'avril à juin 1994, en quelques semaines, plus de 500 000 rwandais sont ainsi systématiquement massacrés.



Les préjugés et les stéréotypes raciaux peuvent s'inscrire dans les situations les plus banales de la vie courante. Ils s'inscrivent par exemple, l'insulte, la diffamation et les comportements discriminatoires. Ils conduisent à marginaliser, à exclure et à humilier des groupes entiers de la population. Ils peuvent nourrir la haine et la violence.

## LE RACISME AU QUOTIDIEN

Étrangers, Français des DOM-TOM ou Français d'origine étrangère constituent ainsi autant de « minorités visibles », que leur apparence physique, le teint de leur peau, la connaissance de leur patrimoine exposent, plus souvent que d'autres, à des attitudes de mépris, de suspicion et de rejet.

Qu'il s'agisse de la recherche d'un logement, d'un emploi ou d'un stage professionnel, qu'il s'agisse d'ouvrir un compte en banque ou de solliciter un prêt, de louer une chambre d'hôtel ou de réserver une table au restaurant, qu'il soit question d'accéder à un magasin ou à une discothèque... Autant d'occasions pour constater combien nombreux sont les obstacles et les vexations auxquels se heurtent régulièrement ceux qu'on juge trop « basanés » ou dont le nom semble trop « exotique »... Trop de portes se ferment.

De telles inégalités de traitement peuvent aussi viser des personnes en fonction de leur âge, de leur sexe, d'un handicap, d'un choix de vie, d'une orientation sexuelle, d'une préférence religieuse, d'un engagement politique ou syndical... La bêtise et l'intolérance ne manquent pas d'inspiration.

Quels que soient les motifs qui les inspirent, ces discriminations blessent et humilient ceux qui les vivent, elles constituent une atteinte à l'égalité de tous, elles sont dégressives et doivent être combattues. Le caractère inacceptable du racisme et des discriminations est de plus en plus fortement perçu par l'opinion : cette évolution des mentalités se traduit par des avancées législatives et par une plus forte mobilisation des différents acteurs de la société civile.

**CINEMA THEATRE**

→ la prohibition du camping « des Châteaux », au Chateau de Versailles, refuse de l'hébergement à toute une jeunesse (les « nomades ») et l'exclusion d'accueillir un groupe composé de plus de 20% d'habitants de couleur, afin d'éviter les « problèmes » de sécurité de discrimination. Il est consacré à une « soirée de soutien de dommages et intérêts et à d'autres activités de l'école et l'absence de son camping durant toute la période estivale...

**DANCING**

**GALERIE**

**CENTRE COMMERCIAL**

→ « MINORITÉS VISIBLES »

En janvier 1982, le magazine de l'école de l'Université de la Sorbonne « de 3 000 francs (1984) exclusivement réservés aux familles dont un des parents ou l'un des frères ou sœurs est étranger ou d'origine étrangère. Plusieurs exceptions furent faites. Les premiers seuls étrangers à bénéficier de cette mesure sociale, de réaliser l'argent pour payer les dépenses de l'école. Cette mesure discriminatoire fut jugée injuste par le Sénat sénatorial. En juin 2001, l'École de la Sorbonne est supprimée. Le nom de l'école est supprimé et les frais de gestion sont à la charge de l'État. En 1991, le lycée de Paris avait été l'objet d'une tentative d'attentat, avec l'expulsion des écoles françaises. Le tribunal administratif de la Cour de Cassation a annulé la mesure.

**Le Cafe**

**CHANGE**

**Hotel**

**RESTAURANT**

**CLUB**



